

Technicien/ne forestier/ère

LE CONSEILLER FORESTIER PAR EXCELLENCE

© Plan Rapproché

- VIDÉO(S) : www.youtube.com/embed/YGE-qht_g1Y
- UNIVERS MÉTIER : Gérer et exploiter la forêt
- AUTRES APPELLATIONS : Gestionnaire forestier

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

- IL FAIT EN SORTE QUE LES FORÊTS SOIENT BIEN GÉRÉES, en vue d'une bonne production de bois, dans le respect de l'environnement et de la biodiversité. De manière générale, il gère et coordonne des moyens humains et techniques reliées à la gestion et à l'exploitation des forêts situées sur un territoire.

Suivant le poste occupé, ses tâches sont les suivantes :

- il est chargé des conseils aux propriétaires et met en œuvre la politique forestière locale et nationale
- il élabore et suit l'application des documents de gestion.
- il programme les travaux à réaliser (du reboisement à la coupe définitive), recherche les essences forestières les mieux adaptées aux sols.
- il organise la vente des bois, conduit ou effectue le marquage de bois avant l'exploitation et vérifie la bonne réalisation des coupes.
- il a un rôle d'encadrement du travail des agents et opérateurs de sylviculture, lorsqu'il gère des chantiers comme les travaux d'entretien, de plantations...
- il peut aussi participer à différents projets : expérimentation, reboisements, routes, équipements touristiques, études environnementales...

Quand il est à son compte, il peut, en plus des tâches ci-dessus, aider le propriétaire à vendre ses bois.

COMPÉTENCES REQUISES

- Le technicien forestier travaille au bureau et sur le terrain. Il doit posséder de bonnes connaissances sur le milieu forestier afin de proposer des opérations techniques pertinentes. C'est aussi un gestionnaire qui doit évaluer et maîtriser les coûts des travaux. Il doit savoir communiquer, travailler en équipe et sensibiliser les différents partenaires de la filière bois et de la gestion forestière.

EMPLOI

- Il travaille soit dans la fonction publique, à l'ONF ou en DRAAF (Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt), DREAL (Direction Régionale de

l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et DDT (Direction Départementales des Territoires), soit en forêt privée, dans les Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF), ou dans les organismes de gestion et d'exploitation forestière, telles que les coopératives forestières et d'exploitation tel que les exploitants forestiers par exemple ou dans des structures de recherches telle que l'INRA ou l'IRSTEA. Tout en étant autonome, il agit sous l'autorité d'un ingénieur ou chef d'entreprise ou de service. Avec de l'expérience, il peut également travailler en indépendant (expert forestier ou gestionnaire forestier professionnel), pour le compte de propriétaires forestiers privés.

Evolution possible vers le métier d'ingénieur forestier.

FORMATIONS

- BTSA Gestion forestière (29 Etablissements en France)

Licence pro Gestion et commercialisation des produits de la filière forestière (1 Etablissement en France)

Licence Pro agroressources et environnement - Option Forêt et environnement (0 Etablissement en France)

Licence pro Métiers des Ressources Naturelles et de la Forêt (5 Etablissements en France)

Licence pro espaces naturels gestion durable des espaces forestiers et développement local (0 Etablissement en France)

Licence pro forêt, gestion et préservation de la ressource en eau (2 Etablissements en France)

Spécialité d'Initiative Locale Technicien de mobilisation des bois (1 Etablissement en France)

TÉMOIGNAGES

- SAMUEL ET OLIVIER, GESTIONNAIRES FORESTIERS, TECHNICIENS DE COOPÉRATIVE (AUVERGNE)

Quelles sont vos activités ?

Olivier : Je suis responsable d'un secteur géographique d'exploitation, je conseille les propriétaires forestiers adhérents, j'organise les travaux forestiers, j'assure la relation avec les entrepreneurs de travaux forestiers, je fais la mise en marché des bois. Ma 2ème mission, c'est la mobilisation des bois : pour cela, je prospecte afin de trouver de nouveaux adhérents. Samuel : Je suis spécialisé sur le reboisement et les études. J'organise les travaux de reboisement, et je réalise, pour le compte de nos adhérents, les documents de gestion (plans simples de gestion, codes de bonnes pratiques sylvicoles).

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

C'est un métier vivant, sans routine ! On a une certaine autonomie dans notre job, et on peut apporter plein d'idées nouvelles ! Quelles sont les compétences requises ? Être autonome tout en ayant un bon esprit d'équipe, être réactif avec un bon sens de l'organisation pour être efficace, avoir un bon relationnel et la fibre commerciale !

Votre formation ?

Olivier : Un BTA Gestion et conduite de chantiers forestiers, et un BTSA Gestion forestière en apprentissage. Samuel : Un BTSA Gestion forestière après un bac S.

REYNALD, RESPONSABLE D'UNITÉ TERRITORIALE À L'ONF (CHAMPAGNE-ARDENNE)

En quoi consiste votre métier ?

Je gère 13000 ha et plus de 50 forêts avec l'aide de mon équipe d'agents patrimoniaux. Notre métier consiste à anticiper et programmer tout en prenant en compte les différents aléas qui peuvent survenir. Mes actions sont très variées : je peux être amené à participer à la conception d'un plan de gestion d'une forêt, gérer le martelage des arbres à abattre ou à conserver, organiser l'accueil du public sur un site naturel protégé, rencontrer les élus municipaux pour leur faire nos propositions de coupes et de travaux.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

Mon père est chasseur, ainsi que mon grand-père, qui était également agriculteur et débardeur. J'ai grandi en côtoyant le milieu de la forêt et je sais que, depuis l'âge de 5 ans, que je veux travailler au contact des arbres et de la faune qu'ils abritent.

J'ai passé un brevet de technicien agricole, puis un BTS « productions forestières », et enfin un concours de la fonction publique qui m'a permis de devenir technicien supérieur forestier à l'ONF.

Comment concevez-vous votre métier ?

Mon rôle est de conseiller, notamment les maires, afin qu'ils gèrent leur forêt au mieux et dans le respect des diverses réglementations qui régissent les codes (code forestier, rural, environnement...). Je n'oublie jamais que je suis gestionnaire et non pas propriétaire.

Ce que je préfère, ce sont les contacts et le relationnel, gérer des milieux naturels en conciliant production et protection. Mes journées ne se ressemblent jamais !

SOURCES ET LIENS

- *Forêt privée française*
Office national des forêts
ANEFA
Union de la Coopération Forestière Française

logo